



**230601-02 DB Demande de subvention REGION  
Ingénierie 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 1<sup>er</sup> juin à 12h00, le Bureau du PETR Centre Ouest Aveyron s'est réuni au restaurant Chez Cécile et Aimé – 2 Boulevard Flaugergues à Rodez.

Date d'envoi de la convocation	26/05/2023
Nombre de délégués syndicaux	9
Nombre de délégués présents	7

**Présents :** CAUSSE Michel, CLEMENT Karine, DELPECH Michel, LACOMBE Jean-Marie, LE MEIGNEN Jean-Eudes, MARTY François, MOLIERES Jacques

**Excusés ou absents :** SADOUL Jean-Philippe, CALVET Jean-Marc

**Délégués absents ayant donné procuration :** Néant

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques contractuelles, la Région soutient l'ingénierie dans les territoires de projets porteurs d'un contrat territorial.

Il convient donc de déposer un dossier de demande de subvention au titre de l'année 2023, suivant le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Salaires 2023	334 800	Région	100 440
		Etat	30 000
		LEADER	-
		Autofinancement	204 360
<b>TOTAL</b>	<b>334 800</b>	<b>TOTAL</b>	<b>334 800</b>

- ⇒ Le Bureau du PETR Centre Ouest Aveyron, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :
- de valider le plan de financement ci-dessus et de solliciter un concours financier auprès de la Région Occitanie au titre de l'ingénierie territoriale 2023,
  - d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le...09.06.23  
Publié ou notifié le : ...09.06.23

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Jean-Eudes LE MEIGNEN



Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>



**230601-03 DB Demande de subvention ETAT  
Ingénierie 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 1<sup>er</sup> juin à 12h00, le Bureau du PETR Centre Ouest Aveyron s'est réuni au restaurant Chez Cécile et Aimé – 2 Boulevard Flaugergues à Rodez.

Date d'envoi de la convocation	26/05/2023
Nombre de délégués syndicaux	9
Nombre de délégués présents	7

**Présents :** CAUSSE Michel, CLEMENT Karine, DELPECH Michel, LACOMBE Jean-Marie, LE MEIGNEN Jean-Eudes, MARTY François, MOLIERES Jacques

**Excusés ou absents :** SADOUL Jean-Philippe, CALVET Jean-Marc

**Délégués absents ayant donné procuration :** Néant

Dans le cadre du Fonds Vert, l'Etat soutient l'ingénierie dans les territoires de projets porteurs d'un CRTE.

Il convient donc de déposer un dossier de demande de subvention au titre de l'année 2023, suivant le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Salaires 2023	334 800	Région	100 440
		Etat	30 000
		LEADER	-
		Autofinancement	204 360
<b>TOTAL</b>	<b>334 800</b>	<b>TOTAL</b>	<b>334 800</b>

- ⇒ Le Bureau du PETR Centre Ouest Aveyron, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :
- de valider le plan de financement ci-dessus et de solliciter un concours financier auprès de l'Etat (Fonds Vert) au titre de l'ingénierie territoriale 2023,
  - d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le... 09.06.23  
Publié ou notifié le : 09.06.23

Pour extrait conforme  
Le Président,  
Jean-Eudes LE MEIGNEN



Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>